



Législature 2016 - 2020

Procès-verbal n° 17

Séance du Conseil général de la Commune de Val-de-Ruz

du lundi 24 juin 2019 à 18h30

La Rebatte, à Chézard-Saint-Martin

L'ordre du jour proposé se présente comme suit :

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019
3. Communications du président
4. Rapports d'activités des différentes commissions et des délégués, selon l'article 5.13 du règlement général
5. Nomination du bureau
6. Comptes et gestion 2018
7. Augmentation de la dotation en personnel de 1.0 EPT pour l'unité administrative des eaux
8. Demande d'un crédit d'investissement de CHF 193'000 relatif au remplacement de la ventilation de la piscine du centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane
9. Initiative populaire pour le maintien du Bibliobus
10. Rapport d'information concernant la modification du plan d'alignement « Village » sis sur le cadastre des Geneveys-sur-Coffrane
11. Motions et propositions
12. Résolutions, interpellations et questions
13. Communications du Conseil communal



M. Cédric Senn (ci-après « le président ») transmet la parole à **Mme Claudine Geiser (PLR)** pour lire un texte qu'il a rédigé lui-même.

« Texte rédigé lundi matin au bruit des motopompes qui tournent sans arrêt depuis samedi matin avec l'odeur de mazout planant sur l'est du Val-de-Ruz.

Madame, Monsieur, chers habitants des villages sinistrés ou non sinistrés mais aussi choqués,

Nous avons vécu une catastrophe sans précédent qui est arrivée vendredi soir depuis Le Crêt-du-Puy, qui a touché Le Pâquier puis qui a ravagé les deux villages de Villiers et Dombresson.

Ce que nous redoutions le plus nous a été communiqué ce matin avec le décès d'une victime lié à ces intempéries.

Plus de 140 bâtiments touchés par les inondations, pas moins de 1'200 personnes sinistrées, une dizaine d'entreprises inondées, environ 200 à 300 véhicules à évacuer, des dizaines de millions de francs de dégâts.

Au plus fort de la crue, plusieurs personnes ont dû se réfugier sur leur voiture, sur un meuble ou sur n'importe quel point en hauteur afin de sauver leur vie. Beaucoup ont pensé leur dernière heure arrivée tels ces deux pompiers emportés par les flots avec leur véhicule, qui ont dû sortir par les fenêtres pour monter sur le toit du camion puis qui ont sauté dans une haie.

Le déploiement en nombre des forces d'intervention a permis en partie d'éviter le pire. Nous déplorons le décès d'une personne mais, par miracle, seules quelques autres personnes ont été blessées physiquement. Nous aurions pu avoir des dizaines de victimes à la vue des flots en furie.

Samedi matin, l'eau s'est retirée des rues, mais la boue est restée. Un spectacle de désolation avec des débris partout, des routes défoncées, des voitures par dizaines qui ont été emportées sur plusieurs centaines de mètres. Des caves inondées, des rez-de-chaussée dévastés, une odeur de mazout planant dans les deux villages.

Les regards sont hagards, les visages sont blancs. Les gens sont choqués. Tout le monde se salue, mais personne n'ose demander si ça va, parce que chacun sait que cela ne va pas.

La menace d'un second orage à la mi-journée du samedi équivalant à la moitié des précipitations de la soirée précédente pèse sur le moral de chacun. La priorité des Autorités est de mettre en sécurité la population touchée en cas de nouvelles pluies.

Une entraide sans précédent a vu les parties non sinistrées de ces deux villages venir prêter main forte au fond de la vallée. Des habitants des villages voisins, du reste du Val-de-Ruz et d'ailleurs sont arrivés par centaines avec brouettes, pelles, seaux pour vider, trier, jeter, nettoyer, essayer de récupérer ce qui pouvait l'être.

Des personnes seules ou des familles ont tout perdu et se retrouvent juste avec leurs habits boueux sur le dos.



Des propositions d'entraide arrivent de partout, les habitants ouvrent leur maison, hébergent ceux qui n'ont plus de toit ou font des lessives en continu.

Les batteries des natels sont à plat, les informations arrivent au compte-goutte ou par le bouche-à-oreille.

Les nerfs sont à cran et la grogne commence à monter parmi la population. Pas d'eau chaude pour des centaines de sinistrés, pas d'électricité pour d'autres, plus rien pour certains.

La nappe phréatique remplie comme jamais rend les opérations de pompage des sous-sols de plusieurs bâtiments presque inutiles.

Je ne sais pas comment certains arrivent à garder le moral, d'autres craquent après une nuit sans sommeil, en se sentant abandonnés.

Pour beaucoup de sinistrés, c'est l'incompréhension totale face au peu de moyens mis en place dans les premières heures pour les aider. Mais seules quelques dizaines de personnes ont la vue globale de l'ampleur de la zone sinistrée et des dégâts occasionnés.

Pour terminer, merci à tous ceux qui se sont déjà engagés : bénévoles, voisins, inconnus, employés communaux ou membres des différentes forces d'intervention.

Et merci à ceux qui vont encore s'engager par la suite d'une façon ou d'une autre, la remise en état des infrastructures ou de certaines habitations prendra encore plusieurs mois, voire beaucoup plus.

Il faut mettre les moyens, les gros moyens si besoin, les sinistrés sont pour certains perdus. Ils n'ont plus rien. Et courage à tous les sinistrés, vous en aurez besoin.

Je vous remercie.

Cédric Senn

Je vous propose de vous lever et d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire de la personne décédée et pour avoir une pensée pour tous les sinistrés ».

Le président ouvre ensuite la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil général et du Conseil communal, mais également aux membres de l'administration communale ainsi qu'aux représentantes de la presse et au public présent.

1. Appel

La feuille de présence fait état de :

Membres présents : 37

Membres excusés : 3

Membre absente : Valentine Pauli (Les Verts)



M. Raphaël Geiser (PLR) arrive à 19h00 et **MM. Alain Lugon (Les Verts)** et **Filip Hon (PLR)** arrivent à 19h39.

Le Conseil communal in corpore et le vice-chancelier, à qui le président souhaite la bienvenue également, participent à la séance.

M. Pierre-André Studer (PS) remplace **M. Nicolas Richard (PS)** à la fonction de questeur en son absence.

Mme Claudine Geiser (PLR) et **MM. Raphaël Geiser (PLR), Cédric Senn (PS)** et **Vincent Martinez (Ind.)** proposent un nouvel ordre du jour pour cette séance. Ne restent que les points suivants, les points barrés étant reportés :

- 1) Appel
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019
- ~~3) Communications du président~~
- ~~4) Rapports d'activités des différentes commissions et des délégués, selon l'article 5.13 du règlement général~~
- 5) Nomination du bureau
- 6) Comptes et gestion 2018
- ~~7) Augmentation de la dotation en personnel de 1.0 EPT pour l'unité administrative des eaux~~
- ~~8) Demande d'un crédit d'investissement de CHF 193'000 relatif au remplacement de la ventilation de la piscine du centre sportif des Geneveys sur Coffrane~~
- ~~9) Initiative populaire pour le maintien du Bibliobus~~
- ~~10) Rapport d'information concernant la modification du plan d'alignement « Village » sis sur le cadastre des Geneveys sur Coffrane~~
- 11) Motions et propositions
- 12) Interpellation I19.004 Intempéries
- ~~13) Communications du Conseil communal~~

Le Conseil communal a déposé un amendement, soit l'ajout d'un point « Communication du Conseil communal à la suite de la catastrophe de ce week-end ».

M. Laurent Debrot (Les Verts) propose de passer la parole au Conseil communal avant toute chose afin de connaître son avis sur l'ordre du jour.



Mme Anne Christine Pellissier (CC) informe que le Conseil communal a été touché et est en pensée avec les sinistrés de Dombresson, Villiers et Le Pâquier. Il souhaite toutefois traiter tous les points à l'ordre du jour, certaines demandes de crédit étant passablement urgentes comme l'augmentation de la dotation en personnel de l'unité administrative des eaux par respect pour le reste des citoyens de la Commune.

Le président interrompt la séance quelques minutes.

A la reprise des débats, **M. Pascal Truong (PLR)** transmet la position du groupe PLR.

« Le groupe PLR est partagé. Partagé entre la nécessité de faire fonctionner les institutions, partagé entre le fait que nous soyons réunis ce soir et que notre travail est de prendre des décisions législatives, que si nous rentrons chez nous, nous ne serons probablement que peu utile au reste de la population. »

Mais, néanmoins, l'ordre du jour tel qu'il nous est proposé aujourd'hui présente, à notre avis et au vu de la situation, de nombreuses futilités et nous comprenons, ou certains d'entre nous comprennent en tous cas, que ces points ne soient pas traités ».

M. Pierre-André Studer (PS) informe que le groupe socialiste accepte la proposition de modification de l'ordre du jour envoyée par le président du Conseil général.

M. Romain Douard (Les Verts) communique l'avis du groupe, qui souhaite pouvoir traiter l'ordre du jour sans les points futiles, tel que ci-dessous :

- 1) Appel
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019
- 3) Communications du président
- 4) Rapports d'activités des différentes commissions et des délégués, selon l'article 5.13 du règlement général
- 4.1) Communication du Conseil communal à la suite de la catastrophe de ce week-end
- 5) Nomination du bureau (sans les discours)
- 6) Comptes et gestion 2018
- 7) Augmentation de la dotation en personnel de 1.0 EPT pour l'unité administrative des eaux
- 8) Demande d'un crédit d'investissement de CHF 193'000 relatif au remplacement de la ventilation de la piscine du centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane
- 9) Initiative populaire pour le maintien du Bibliobus
- 10) Rapport d'information concernant la modification du plan d'alignement « Village » sis sur le cadastre des Geneveys-sur-Coffrane



~~11) Motions et propositions~~

12) Résolutions, interpellations et questions

Interpellation I19.004 - Intempéries

~~13) Communications du Conseil communal~~

M. Roby Tschopp (CC) rappelle que le point 10 est un rapport d'information en attente d'un permis de construire depuis neuf mois. La construction d'un établissement pour personnes âgées et handicapées en dépend.

M. Laurent Debrot (Les Verts) estime qu'il n'est pas nécessaire de traiter les comptes lors de cette séance, ce qui est contredit par **M. Cédric Cuanillon (CC)**, qui lui rappelle que les comptes doivent être, selon la loi, traités avant le 30 juin de chaque année.

Le président soumet une nouvelle proposition de modification de l'ordre du jour, soit :

1) Appel

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019

3) Communications du président

4) Rapports d'activités des différentes commissions et des délégués, selon l'article 5.13 du règlement général

4.1) Communication du Conseil communal à la suite de la catastrophe de ce week-end

5) Nomination du bureau (sans les discours)

6) Comptes et gestion 2018

7) Augmentation de la dotation en personnel de 1.0 EPT pour l'unité administrative des eaux

8) Demande d'un crédit d'investissement de CHF 193'000 relatif au remplacement de la ventilation de la piscine du centre sportif des Geneveys-sur-Coffrane

~~9) Initiative populaire pour le maintien du Bibliobus~~

10) Rapport d'information concernant la modification du plan d'alignement « Village » sis sur le cadastre des Geneveys-sur-Coffrane

~~11) Motions et propositions~~

12) Résolutions, interpellations et questions

Interpellation I19.004

~~13) Communications du Conseil communal~~



M. André Vallat (PS) relève que si seul le point du Bibliobus est enlevé, il serait logique de traiter tous les points.

M. Vincent Martinez (Ind.) rappelle que la population de Val-de-Ruz aura besoin de soutien et de solidarité. Pour cette raison et par respect, il soutient la proposition présentée en début d'assemblée par le président et lui-même et propose au Conseil général d'en faire de même.

Vote de la première proposition d'ordre du jour :

L'ordre du jour modifié est accepté par 24 voix pour, 8 contre et 2 abstentions et se présente donc comme suit :

- 1) Appel
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019
- 3) Amendement de l'ordre du jour par le Conseil communal suite à la catastrophe du 21 juin 2019
- 4) Nomination du bureau
- 5) Comptes et gestion 2018
- 6) Interpellation I19.004 - Intempéries

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2019

Le procès-verbal de la séance du 25 mars 2019 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Amendement de l'ordre du jour par le Conseil communal à la suite de la catastrophe du 21 juin 2019

Mme Anne Christine Pellissier (CC) transmet le message du Conseil communal :

« Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, je crois qu'après ce qui a été lu par Mme Claudine Geiser (PLR) à la demande du président, il est difficile d'ajouter beaucoup de choses. Je crois que la description de la situation reflète vraiment bien ce qui s'est passé, ce que les gens ont vécu. Je ne reviendrai donc pas sur ces éléments-là que je ne saurais pas mieux exprimer.

Ce que nous souhaitons faire, c'était vous donner un feed-back de ce qui s'est fait depuis vendredi soir depuis la première alerte, ce qui se fait encore et ce qui va se faire ces prochains jours.

C'est vrai, cela a été dit dans le texte, qu'à un moment donné il est difficile pour les gens de comprendre ce qui se passe, d'être à court d'informations, d'être en état de choc, de ne pas savoir à qui s'adresser, comment gérer les choses et surtout d'avoir l'impression que rien ne se fait alors que des centaines de personnes sont engagées, qu'un poste de commandement a été mis en place,



que toutes les forces du canton et des différentes régions sont engagées, mais de son côté on manque d'informations et il est difficile de s'en rendre compte. En tant que personne de piquet par rapport aux situations de crise, j'ai été appelée par le commandant des pompiers qui avait reçu d'abord un certain nombre d'appels du Pâquier pour des inondations. A peine plus tard, le flot énorme est arrivé sur Villiers et Dombresson ravageant tout, empêchant tout accès à Dombresson puisque jusqu'à La Rincieure les voitures étaient emportées par les eaux. La police qui est arrivée très rapidement sur place a dû s'arrêter, ne pouvant accéder jusqu'à Dombresson.

Dès que possible, je me suis rendue à La Bayarda puisque quelques personnes s'étaient réfugiées dans le local des pompiers qui était lui-même inondé. Elles s'étaient réfugiées là parce que leur maison a été envahie d'eau ou parce qu'elles étaient prisonnières de leur voiture. Nous avons pris rapidement en charge ces personnes avant de faire un premier point de situation à Fontainemelon au poste de commandement (PC) des pompiers. Nous nous sommes ensuite rendus sur place. Entretemps, la police avait pu accéder au collège de Dombresson où l'eau était redescendue. Nous avons pris notre poste d'intervention sur place au collège de Dombresson. Un PC de crise avec la police, les pompiers, les ambulances et la protection civile de la Commune s'est mis en place. Des interventions ont eu lieu toute la nuit avec des priorisations : désincarcération et sauvetage des victimes dans les véhicules, interventions chez les personnes bloquées par les eaux chez elles, réfugiées parfois sur un meuble, recherche des victimes potentielles dans tous les véhicules emportés par la crue. Vous imaginez que tous ces véhicules qui se sont retrouvés partout, est-ce qu'ils étaient occupés, ou seulement stationnés et emportés par la crue ?

Très rapidement, un survol de tout le Seyon par hélicoptère s'est mis en place pour rechercher des personnes potentiellement emportées. Des interventions ont dû être aussi menées par les forces spéciales des pompiers pour évacuer des produits dangereux qui ont été retrouvés dans les caves inondées. Ce sont des interventions qui ont été aussi de longue durée. Il a fallu aussi, sur Neuchâtel, mettre en place un barrage par rapport aux hydrocarbures, cela a été relaté dans la presse. Il a fallu dégager les accès en direction de Villiers pour que les forces de secours puissent accéder, les rues étant jonchées de voitures, mais aussi d'eau, on ne savait pas comment était la route en dessous.

Plus de 550 appels ont été recensés entre 22h00 et 03h35, dans la première phase. Nous avons, dès que le jour s'est levé, fait un état des lieux en allant sur place et, en passant l'entrée de Villiers, il s'est avéré être une évidence qu'il fallait mettre en place un organe de crise régional pour pouvoir gérer la situation qui était juste chaotique et catastrophique sur ce village. Je pense qu'on sera beaucoup aussi, des forces d'intervention, à devoir prendre un peu de temps pour se remettre de ce que nous avons pu voir sur place.

Durant la matinée, c'est vrai, les gens se sont sentis peut-être peu pris en charge. Nous avons eu à gérer un certain nombre de choses, comme l'évaluation de la stabilité de la montagne. Tellement de terre et de cailloux ont été emportés, la route entre Villiers et Le Pâquier a été emportée, le parking du Crêt-du-Puy a été emporté. Il y a eu tellement de changements qu'il était impossible de savoir dans quel état était la montagne avec une météo qui était aussi annoncée avec de nouveaux orages, devoir évaluer avec le géologue cantonal, avec le service des ponts et chaussées la stabilité,



s'il pleuvait, est-ce qu'on risquait un glissement de terrain ? Quelles étaient les options à devoir mettre en place par rapport à la suite ?

Ce qui s'est fait aussi très rapidement, c'est la surveillance de la météo, des photos et un film pour stabiliser l'événement, il faut des preuves pour les assurances. Vérification des personnes également, la protection civile est allée dans tous les domiciles des gens vérifier s'ils étaient là, rechercher d'éventuels disparus. On parle des gens de Villiers et de Dombresson, mais il y aurait pu avoir aussi des gens qui étaient sur la route comme cette automobiliste qui est malheureusement décédée dimanche. La mise en place également d'une helpline, la recherche de personnes pour qui il fallait prévoir un relogement, une conférence de presse commune avec la police qui a eu lieu à 08h30.

Un élément qui a été pour nous très difficile à gérer était l'incertitude sur la météo puisque, toutes les demi-heures, la météo a changé. Les habitants s'en sont bien rendu compte également, puisqu'eux aussi contrôlaient la météo. A un moment donné, il était annoncé un orage sur le site prévoyant plus de 33 mm d'eau à 12h00, donc là se sont posées des questions de savoir si on doit évacuer une partie du village de Villiers et de Dombresson puisque 33 mm arrivant aussi fort que la pluie de la nuit avec un orage stationnaire, c'était une nouvelle crue. Par chance, nous avons pu éviter la pluie qui est tombée en force sur Fontainemelon et Cernier et qui a évité cette région.

Afin de traiter au mieux cette situation, nous avons engagé l'aide de conduite d'ORCCAN. Donc nous n'avons pas mis en œuvre complètement ORCCAN, mais nous avons eu l'aide de la conduite.

Ensuite, l'engagement des pompiers et de la protection civile a continué toute la journée. Nous avons accueilli des personnes sans ressources pour les repas, nous avons pu remettre l'électricité dans un certain nombre de maisons et d'appartements. Toute la nuit, l'engagement de centaines de personnes a continué et dimanche, une fois le beau temps assuré, nous avons commencé à mettre à disposition des bennes un peu partout dans les deux villages, tout près des maisons pour que les gens puissent évacuer les déchets qu'ils ont sortis de leurs maisons. Je pense que ce sont plusieurs dizaines de bennes qui ont été mises à disposition. Nous avons aussi commencé les pompages des boues puisque, outre le pompage de l'eau, il faut pomper les boues. Nous avons fait venir des entreprises pour assurer les pompages et l'enlèvement des boues dans les sous-sols et nous avons poursuivi l'extraction des véhicules. D'abord ceux qui étaient dans les rues, puis ceux sinistrés dans les garages en sous-sol, une fois ceux-ci vidés.

Nous avons mis à disposition de l'eau. Beaucoup de bruits ont couru par rapport à l'eau. Celle qui arrive à Dombresson et Villiers est la même que le reste du territoire communal. Ces jours, elle vient de SIVAMO. Nous avons fait régulièrement des prélèvements. Il faut plusieurs jours pour avoir les résultats des prélèvements et, par précaution, nous avons demandé à la population de Dombresson et de Villiers de cuire l'eau avant de la consommer, n'ayant pas encore le retour de toutes les analyses. Mais celles qui ont été faites et que nous avons reçues s'avèrent normales.

Nous avons donc pu distribuer de l'eau puisque toute une partie de la population reste encore actuellement sans électricité. Nous avons distribué de l'eau, des repas, nous avons mis à disposition les douches de la salle de gym après avoir enlevé l'eau qui avait aussi pénétré dans nos



infrastructures. Nous avons poursuivi l'aide au relogement et une partie du Conseil communal s'est déplacée avec le président du Conseil général pour aller à la rencontre de toutes les personnes sinistrées pendant la journée d'hier pour assurer notre soutien, répondre aux questions des personnes et expliquer aussi la situation et ce que nous savons.

Maintenant nous sommes passés dans une phase suivante, qui est la phase de rétablissement si on peut le dire. Il reste encore quelques immeubles dans lesquels nous continuons à devoir pomper de l'eau et qui sont toujours sans électricité. Les tableaux électriques étant aux sous-sols, je crois que cela a été dit dans le message tout à l'heure, la nappe phréatique est très haute, au fur et à mesure que nous pompons l'eau, elle revient dans ces immeubles du côté de l'allée des Peupliers et des Condémines en particulier. Dans la nuit de samedi à dimanche, un million de litres ont été pompés dans ces immeubles et l'eau revient sans cesse. Nous attendons maintenant aussi de savoir un peu comment va baisser cette nappe phréatique, à quel moment nous pourrions cesser les pompages et nous pourrions rétablir l'électricité dans ces immeubles.

Pour la journée d'aujourd'hui, l'école a mis en place une cellule de gestion de prise en charge des élèves par rapport au stress psychologique qui a été vécu. Les élèves ont été accueillis, nous avons poursuivi les travaux d'évacuation et de déblaiement ainsi que les travaux d'évaluation. Les experts de l'ECAP seront présents toute la semaine sur le site pour répondre à toutes les questions des personnes. Nous avons aussi trouvé une solution pour déménager l'accueil parascolaire et la crèche des Petits Flocons qui est située sur le site de la Fondation Borel à Dombresson, étant encore à ce jour privée d'électricité pour les mêmes questions d'eau en sous-sol. La crèche s'installera pour la semaine dans ces mêmes locaux une fois que nous aurons terminé la séance ainsi que dans la salle en face. C'est pour cela que vous avez vu arriver pour certains des poussettes tout à l'heure.

Pour ce qui est du parascolaire, les élèves qui vont dans la structure des Petits Flocons seront accueillis à notre « table de midi » dans l'annexe de la salle de spectacles. On travaillera en collaboration toute la semaine avec la structure des Petits Flocons pour pouvoir accueillir les élèves.

Nous continuons la distribution d'eau, les nettoyages des rues et des maisons, la helpline est toujours en place. Les personnes qui s'en occupent au niveau de la Commune passent encore leurs journées à répondre à des appels et à des questions. Il restera beaucoup de choses à faire bien évidemment pour ces prochains jours, ces prochaines semaines et ces prochains mois, tant au niveau des infrastructures que des routes. On parle beaucoup de la route entre Villiers et Le Pâquier mais nous avons aussi des tronçons de route qui sont totalement détruits, entre autres La Venelle des Moulins par exemple.

Nous allons prendre petit à petit chacun des problèmes. Nous avons aussi des soucis pour l'instant avec les bus qui ne peuvent pas aller jusqu'à Villiers tourner donc ils s'arrêtent à l'entrée de Dombresson. On pensait hier avoir trouvé une solution pour qu'ils viennent jusqu'à l'arrêt du Temple et au final, ils ont renoncé à cette option. Après nous avoir dit qu'elle était réalisable, TransN ont dû renoncer.

Je voudrais dire que c'est un engagement de plusieurs centaines de personnes. Nous avons bénéficié de la solidarité de tout le canton. Des messages affluent encore au Conseil communal



aujourd'hui des autres communes du canton, les services de défense incendie de Val-de-Travers, des Montagnes et du Littoral ainsi que la protection civile des autres régions du canton ont été présentes et continuent à assurer un soutien à l'heure actuelle. Je voudrais relever aussi l'énorme solidarité de l'ensemble de la population, des gens qui sont arrivés avec des pelles, qui sont arrivés en soutien. Le cuisinier de la Fondation Borel est venu faire à manger pendant tout le week-end pour les personnes qui travaillaient, pour les personnes qui étaient sans ressources. A noter aussi que le restaurateur du village de Dombresson a mis à disposition des chambres, une table, où il offre des repas à toute personne sans ressources. Il faut relever tout ce soutien et cette solidarité qui est mise en place.

On a parlé sous, du besoin de crédits, il est vrai que nous allons engager des dépenses, on en a déjà engagé jusqu'à aujourd'hui et cela fera l'objet d'un rapport. En l'occurrence, nous allons engager des dépenses même si, en principe, à partir d'un certain moment elles devraient passer devant le Conseil général, je crois que nous prendrons cette responsabilité d'engager les dépenses nécessaires pour une remise en ordre. Exceptionnellement, nous vous présenterons un rapport de ce qui a été fait plutôt qu'une demande de crédit.

Voilà ce que le Conseil communal avait envie de partager avec vous par rapport à la situation actuelle et à ce qui s'est passé. Si vous avez des questions, j'y réponds volontiers ».

M. André Vallat (PS) demande si un soutien psychologique a été donné à la population.

Mme Anne Christine Pellissier (CC) répond que le soutien psychologique n'a pas été nécessaire les premières heures car la population était dans l'action. Si des appels sont reçus, les gens sont dirigés vers le CNP. Il serait possible de mettre sur pied une cellule dès demain, via le SSCM.

M. Hervé Oppliger (PLR) demande si un endroit est prévu pour déposer de la marchandise.

Mme Anne Christine Pellissier (CC) précise qu'une bourse d'échange a été mise sur pied dans l'entrée de la salle de spectacles à Dombresson. La nourriture n'a pas été vraiment demandée étant donné que sans électricité, il est difficile de cuisiner et que, de plus, des repas étaient offerts. Une évaluation des personnes qui devront être relogées à long terme a pu être faite. Entre voisins ou entre proches, les gens ont trouvé des solutions de relogement provisoires proches.

Le président ajoute que des indications sur l'application Nemo News renvoient sur le site de la Commune sur lequel il y a une page spéciale sur les inondations où les principales informations sont recensées.

4. Nomination du bureau

- **Présidence**

M. Pascal Truong (PLR) propose M. Vincent Martinez (Ind.).

M. Vincent Martinez (Ind.) est élu tacitement.



- **Vice-présidence**

M. Laurent Debrot (Les Verts) propose Mme Chloé Douard (Les Verts).

Mme Chloé Douard (Les Verts) est élue tacitement.

- **Secrétaire**

M. Pascal Truong (PLR) propose M. Raphaël Geiser (PLR).

M. Raphaël Geiser (PLR) est élu tacitement.

- **Secrétaire-adjoint-e**

M. Jean-Philippe Junod (PS) propose M. Nicolas Richard (PS).

M. Nicolas Richard (PS) est élu tacitement.

- **Questeurs / questrices**

M. Pascal Truong (PLR) propose Mme Claudine Geiser (PLR).

M. Jean-Philippe Junod (PS) propose M. Cédric Senn (PS).

Mme Claudine Geiser (PLR) et M. Cédric Senn (PS) sont élus tacitement.

Le président cède sa place au président nouvellement élu, **M. Vincent Martinez (Ind.)**, ci-après **le président**.

5. Comptes et gestion 2018

M. Francis Krähenbühl (PLR) transmet la position de la Commission de gestion et des finances (CGF) :

« 18 documents remis, 190 pages d'explications claires, qu'ajouter de plus qui ne figurerait pas dans l'un ou l'autre de ces rapports ? Je serai donc concis.

Il y a des malades chroniques qui s'habituent à la douleur, nous on s'habitue aux déficits, CHF 3,6 millions en 2018. C'est mieux que le budget, d'autant plus que ce déficit se réduit à CHF 2,5 millions après dissolution de la réserve de réorganisation de CHF 1,1 million. Cela suffit-il pour autant à nous rendre heureux ? Comme pour le vin, la douceur en bouche est éphémère, mais l'amertume est tenace. Cette amertume, ça fait quelques années qu'elle colle au palais et à nos comptes, toujours rouges, avec des teintes plus ou moins foncées.

Reste la perspective d'un avenir enfin plus doux, à la suite des deux décisions prises par le Grand Conseil au début 2019, qui auront pour conséquence une amélioration nette de CHF 2,6 millions des comptes dès 2020, à savoir la révision de la péréquation et la réforme fiscale. Musique d'avenir,



revenons d'abord à l'année dernière. Voici quelques commentaires faits lors de la séance de la CGF :

- CHF 3,6 millions de déficit avant dissolution d'une réserve ; ça, nous l'avons déjà dit.
- L'endettement est satisfaisant avec un taux moyen extrêmement bas de 1.38% de nos CHF 110 millions d'emprunts. C'est un point positif qui mérite d'être relevé.
- L'évolution du personnel administratif et technique communal est relativement stable, traduisant la bonne gestion du Conseil communal.
- La facture sociale n'a pas augmenté, résultat de la baisse du chômage et de l'aide sociale, ce dont on ne peut que se réjouir. Mais pas trop longtemps, parce que de nouvelles dépenses pointent à l'horizon : on arrive en effet à la fin des cinq années durant lesquelles la Confédération verse des subventions pour l'accueil des réfugiés ; ils vont dorénavant se retrouver à la charge du Canton, d'où une prochaine augmentation quasi certaine de la facture sociale répartie sur les communes.
- Prévoyance.ne : une provision avait été constituée pour couvrir le 80% de nos obligations jusqu'en 2038. Les normes MCH2 ont entretemps vu leur interprétation changer, en raison du fait que la caisse de pension n'est pas en phase d'assainissement, mais en recapitalisation. La réserve a donc dû être dissoute pour être placée dans une autre réserve de réévaluation dont l'affectation n'est pas encore définie. Si vous pensez que tout ça n'est pas parfaitement clair, c'est que vous avez compris juste...
- Le patrimoine financier de la Commune est important, à hauteur de CHF 48 millions et son rendement net de plus de CHF 1,87 million est loin d'être négligeable, même si la location des appartements dans la commune subit la même situation que dans le reste du canton, avec parfois un peu de peine à relouer certains appartements. On dénombre en effet une dizaine de logements vides en permanence.
- Gestion des eaux : le rapport de Viteos SA de 17 pages donne beaucoup d'informations et de chiffres (j'ai recensé plus de 500 données chiffrées). Mais tout cela est-il vraiment intéressant ? On lit par exemple qu'à cause de la sécheresse, les sources de Savagnier et le puits de Dombresson étaient taris. Si les événements de vendredi dernier n'étaient pas aussi dramatiques, de telles affirmations feraient sourire.
- Quant aux quatre pages pour nous dire que toutes les cuves des réservoirs sauf celle de Chézar-Saint-Martin ont été nettoyées et qu'on a fauché l'accès aux Prés-Royers, on aurait peut-être pu se les épargner.
- Par contre, pas un seul mot sur les coûts liés aux travaux effectués par Viteos SA, le mot 'Franc' ne figure pas une seule fois dans leur rapport. Les dépenses correspondent-elles au budget ? Combien d'EPT cela représente-t-il ? La CGF se demande comment ça va se passer à la fin du mandat de Viteos SA et ne manquera pas de faire des propositions en temps utile. On nous promet un état de situation après trois ans, on l'attend avec impatience l'an prochain.



- *Plusieurs autres questions ont été posées, sur lesquelles nous ne revenons pas ici dans le détail et auxquelles il a été répondu à l'entière satisfaction de la commission.*
- *Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration des comptes pour le soin apporté à leur travail.*

Les comptes 2018 ont été acceptés à l'unanimité des huit membres présents ».

M. André Soguel (PLR) rapporte la position du groupe PLR :

« Tout d'abord, nous tenons à remercier le Conseil communal ainsi que les responsables des services concernés pour l'ensemble des documents reçus.

Pour notre part, nous avons l'avantage d'avoir dans notre groupe le chef du dicastère des finances et plusieurs membres de la Commission de gestion et des finances ce qui nous a permis d'être bien au fait des enjeux financiers.

Résultat des activités d'exploitation :

Le résultat opérationnel est inquiétant, il faut cependant relever qu'il est meilleur que le budget. Cela démontre la bonne maîtrise de l'ensemble des charges qui incombent au Conseil communal et aux responsables des différents services. Merci aussi à l'ensemble des employés communaux pour cette gestion rigoureuse.

En ce qui concerne les domaines non maîtrisables, les revenus fiscaux des personnes physiques ont été meilleurs que prévu et nous avons, pour la première fois, bénéficié de CHF 200'000 de la péréquation verticale.

Ce versement du Canton démontre que notre base fiscale à taux harmonisé est faible en comparaison intercommunale. Autre sujet de légère satisfaction, les charges de l'aide sociale à plus de CHF 5,5 millions sont restées stables. Risque d'augmentation à futur pour cause de retrait de la Confédération dans le domaine des réfugiés. Nous encourageons le Conseil communal à être attentif dans ce dossier.

Le résultat financier quant à lui, qui a comme objectif principal un équilibre entre les charges (ex. intérêts de la dette) et revenus (ex. loyers) est largement bénéficiaire. Nous saluons l'excellent travail effectué par le dicastère des finances à ce sujet.

Bilan au 31.12.2018 :

Situation identique à fin 2017 quant à la fortune soit CHF 43,5 millions. Equilibre entre autres de par la dissolution de la réserve de réorganisation pour CHF 1,1 million, l'augmentation pour CHF 0,5 million des fonds pour financements spéciaux et la réserve de politique budgétaire qui n'a pas été sollicitée pour des raisons de règles d'application à clarifier avec le Canton.

Cependant, il faut mentionner l'augmentation de la dette de plus de CHF 5 millions qui se monte au total à plus de CHF 110 millions. A ce jour, avec les taux d'intérêts actuels, la charge est supportable. Il s'agit d'être vigilants et maîtriser cette évolution. Nous y serons attentifs lors des



demandes de crédits. Il s'agit aussi de relever l'importance de notre patrimoine financier, qui nous génère plus de CHF 2,6 millions lors de cet exercice. Il s'agira d'investir judicieusement dans ce domaine.

Nous considérons l'équilibre du bilan comme satisfaisant.

Compte des investissements :

Le volume net de ceux-ci s'est monté à CHF 6'432'788 pour le patrimoine administratif soit un taux d'autofinancement de 82% qui, ainsi, respecte les normes en vigueur. Malgré une augmentation de CHF 1,2 million par rapport à 2017, la proportion des investissements par rapport aux dépenses totales doit être qualifiée de faible.

Nous tenons à relever dans le cadre des crédits votés la bonne maîtrise financière de ceux-ci par le Conseil communal et les services concernés.

En conclusion, nous allons approuver les comptes 2018. Nous serons attentifs afin que la situation puisse se stabiliser grâce entre autres aux décisions prises au Grand Conseil ce printemps.

Merci de votre écoute ».

M. Laurent Debrot (Les Verts) informe de la position du groupe des Verts :

« La lecture des comptes 2018 de la Commune a laissé un sentiment dubitatif à notre groupe. Déjà sur la forme : il nous faut lire 18 fichiers qui comptent 225 pages. Ce n'est pas une sinécure. Merci à la chancellerie d'avoir fourni tous les documents pdf rechargeables qui allègent non seulement les disques durs de nos ordinateurs mais aussi nos têtes. Pourtant, une version compilée dans un seul document serait vraiment souhaitable. Voilà pour la forme.

Sur le fond, nous félicitons le Conseil communal et ses services d'avoir tenu le coup après le refus par la population de la modeste hausse d'impôts qui était demandée. Diriger une Commune dans ces conditions n'est pas une sinécure et personne ici n'aimerait être à votre place. Nous pardonnerons donc au Conseil communal d'utiliser un peu la méthode coué pour nous faire avaler les coulevres qu'il a lui-même déjà ingurgitées. Est-ce qu'en période de cure d'amaigrissement, la faim nous fait avaler n'importe quoi ? Par exemple, nous avons une lecture moins optimiste des décisions prises par le Grand Conseil en mars. Certes, la nouvelle péréquation sera bénéficiaire au Val-de-Ruz, mais pour les communes, la modification d'une pareille référence représente une baisse d'environ six points d'impôts et nous ne serions pas étonnés que des nouveaux reports de charges sur les communes voient le jour ces prochaines années.

Je ne vais pas m'attarder sur chaque point des comptes, qui sont généralement bien explicités dans le rapport, pour me concentrer sur un point : celui des recettes fiscales. Alors que notre population continue de croître, certes faiblement, que nous sommes dans une conjoncture globalement plus favorable, que le taux de chômage a plutôt tendance à se réduire, nous constatons que nos recettes fiscales continuent de baisser et ce malgré que le Canton annonçait des recettes extraordinaires dues à l'amnistie fiscale. En effet, nous observons qu'en deux ans, nos recettes fiscales ont fondu



de plus de CHF 1,8 million, presque CHF 1 million par année. Nous observons que cette tendance est identique au niveau cantonal.

Houston, nous avons un problème. Je ne sais pas quelle est l'appréciation du Conseil communal mais je vous propose de donner la nôtre. En rapport à sa population, le canton de Neuchâtel est celui qui a le plus faible effectif dans son service des contributions, parmi les cantons romands, Berne compris. Sur les 126 EPT que comptait ce service en 2018, il aurait dû engager 23 personnes supplémentaires pour se retrouver juste dans la moyenne des cantons romands. 66 pour atteindre le Jura et même 77 personnes pour rivaliser avec Genève. Cette sous-dotation est patente depuis de très nombreuses années. Nous sommes déjà intervenus à de très nombreuses reprises au Grand Conseil et cela depuis plus de 15 ans sur ce sujet, sans succès. La réponse est toujours la même : notre service se réorganise et gagne en efficacité.

Les contacts avec un fiduciaire nous ont montré que les fraudeurs aussi gagnent en efficacité. Exemple à l'appui. Et c'est sur invitation de ce fiduciaire que les contacts ont eu lieu. En effet, celle-ci se voit perdre des clients quand elle refuse d'entrer dans leur petit jeu. A ses dires, la fraude fiscale serait devenue un sport national dans le canton où le sentiment d'impunité semble régner. Nous estimons que cette situation est intolérable. Comme les communes sont directement impactées par la qualité du travail du service des contributions, dont elles sont totalement tributaires pour l'essentiel de leur revenu, je me suis posé la question de savoir si la commune ne pouvait pas financer elle-même des inspecteurs fiscaux supplémentaires dont on sait qu'ils font gagner largement plus que ce qu'ils coûtent. En estimant que le Val-de-Ruz compte 10% des contribuables neuchâtelois, un petit calcul simple montre que la Commune devrait financer 2,3 EPT pour atteindre la moyenne romande au moins pour la Commune de Val-de-Ruz. Le Conseil communal est-il prêt à faire cette démarche ?

Un autre indice pourrait aussi nous alarmer. Avons-nous bien lu dans le rapport que les créances fiscales ont augmenté de 22% en 2018 passant de CHF 6,1 à 7,9 millions ? Or, d'après les informations, le secteur du service des contributions qui s'occupe justement des arrangements de paiement a vu son effectif diminuer l'année passée ou l'année d'avant de moitié et, apparemment, la plupart des personnes, en tout cas l'année passée, était en burn-out. Pas étonnant donc que la presse suisse annonçait également l'année passée que Neuchâtel était le canton suisse qui comptait le plus de personnes aux poursuites pour des créances fiscales.

En résumé, si tout le monde payait ses impôts, on pourrait probablement tous en payer moins et j'invite le Conseil communal à vraiment réfléchir à cette thématique-là.

Je vous remercie de votre attention ».

M. Pierre-Ivan Guyot (PS) communique le rapport du groupe PS :

« Le groupe socialiste a pris connaissance et examiné attentivement le rapport à l'appui des comptes 2018. Celui-ci suscite les remarques et commentaires suivants :



- *Nous relevons, en premier lieu, la qualité et l'exhaustivité de ce rapport. Pourtant, comme le dit le communiqué de presse du Conseil communal, tout n'est pas résolu, loin s'en faut ! Mais la maîtrise comptable, assortie d'une gestion rigoureuse, fait poindre une lueur d'espoir.*
- *L'essentiel ayant déjà été exprimé, nous n'y revenons pas dans le détail. Il convient cependant de souligner que, malgré l'embellie annoncée due à la nouvelle péréquation financière, la réforme fiscale ainsi qu'une conjoncture peu enthousiasmante, ont pour effet une Commune qui ira mieux, mais qui n'est pas sortie d'affaire. Un déficit de CHF 2,5 millions et l'augmentation de la dette ne sont simplement pas tenables à terme.*
- *Dernière remarque encore: la population attend, malgré tout, des Autorités des prestations publiques en suffisance et de qualité. Les diverses réactions et autre initiative populaire à ce propos le démontrent à l'envi. Faut-il lâcher encore un peu de lest dans la perspective également de relancer un véritable sentiment d'appartenance et cet esprit vaudruzien qui manque cruellement, en tout cas en matière de finances publiques ? La question se pose ! Cet esprit est bel et bien présent, comme le montre malheureusement l'élan de solidarité vécu ces derniers jours.*

Ceci étant, le groupe socialiste acceptera les comptes 2018 et le rapport de gestion en remerciant les différents services et le Conseil communal de son travail ».

M. Micaël Haldenwang (UDC) communique la position du groupe UDC :

« Après tous ces rapports, je n'ai rien à ajouter, à part relever que le rapport de Viteos SA a attiré notre attention. On apprend dans celui-ci le nombre de fois que chaque réservoir a été nettoyé mais aucun chiffre sur les coûts des services de Viteos SA, ce qui est quand même curieux pour un rapport annexe des comptes. Le groupe UDC acceptera les comptes 2018 ».

M. Cédric Cuanillon (CC) répond aux quelques questions posées par les groupes.

S'agissant du Conseil communal, il est satisfait de sa gestion, sachant que l'amélioration par rapport au budget est tout de même d'importance. Les décisions du Grand Conseil seront une pierre importante à creuser et à valoriser dans le cadre du budget 2020.

Concernant Viteos SA, un rapport est attendu sur la gestion. Il sera fait après trois ans d'activité et comme déjà indiqué.

Il tient à rappeler que les dossiers sont tous importants et que tout le Conseil communal d'abord, mais tous les services et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ont mis leur pierre à cet édifice.

S'agissant du volume de données fournies, la loi, premièrement, oblige le Conseil communal à les fournir, mais c'est aussi dans un souci de transparence que le Conseil communal transmet peut-être sensiblement plus de documents que ce que la loi prévoit. La rédaction dans un seul document n'est pas encore d'actualité, un renfort administratif serait nécessaire.



Le Conseil communal ne considère pas avoir avalé des couleuvres au niveau des décisions du Grand Conseil qui ont eu lieu ce début d'année. La péréquation a été un dossier d'importance qui a passé au Grand Conseil. Evidemment, d'autres décisions du Grand Conseil sont intervenues, notamment les décisions fiscales. L'addition des deux reste, quant à elle, favorable puisque c'est quand même CHF 2,5 millions qui sont censés revenir dans les comptes de la Commune ce qui, aux yeux du Conseil communal, n'est pas une couleuvre.

S'agissant de l'amnistie fiscale, il n'y a plus eu de problèmes depuis 2018. L'amnistie fiscale rapporte des sommes au niveau du revenu l'année où l'on traite le cas, mais l'année suivante, ce n'est plus que de la fortune et les valeurs sont différentes. La fiscalité a été donnée en mandat depuis de nombreuses années à l'Etat de Neuchâtel. Ce système peut être remis en cause. Cependant, avec le problème de secret fiscal, le Conseil communal considère qu'il s'agit d'une bonne opération et ne le remet pas en cause. Concernant le financement d'experts fiscaux communaux, il précise que puisque la Commune a passé un contrat avec l'Etat, elle n'a plus accès à de quelconques données, ce qui ne lui permet évidemment pas d'avoir des inspecteurs fiscaux communaux.

Au sujet des créances fiscales, **M. Cédric Cuanillon (CC)** précise qu'elles n'ont pas augmenté d'une manière gigantesque, tel que mentionné précédemment. Les chiffres présentés correspondent aux débiteurs à la date du bouclage, alors que le versement de la part communale peut parfois intervenir après. Dans le cas précis, l'état des débiteurs était au 3 janvier alors qu'un versement de l'Etat à la Commune de CHF 1,5 million a eu lieu deux jours après. Il n'y a donc pas de créances fiscales supplémentaires par rapport aux années précédentes et c'est un bon message.

Il remercie les membres du Conseil général de leurs remarques très positives.

Le président propose de passer en revue l'annexe 3.

Vote de l'arrêté : l'arrêté portant approbation des comptes et de la gestion 2018 est accepté à l'unanimité.

Le président passe la parole à Mme Anne Christine Pellissier (CC) qui propose une séance extraordinaire du Conseil général le lundi 26 août 2019 à 19h30 pour traiter les points qui n'auront pas été abordés lors de cette séance.

Après une courte interruption de séance pour permettre au bureau de préavisier cette demande, **le président** informe que le bureau accepte la séance extraordinaire le 26 août 2019 à 19h30.

6. Interpellation I19.004 - Intempéries

M. Francis Krähenbühl (PLR) rappelle le texte de l'interpellation.

*« Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,
Madame et Messieurs les conseillers communaux,*



Les intempéries des 21 et 22 juin derniers ont choqué bien au-delà du Val-de-Ruz. De nombreuses personnes et familles ont beaucoup, voire tout perdu en quelques minutes. Elles devront faire face à des besoins de première nécessité avant que les assurances interviennent.

Pour cette raison, et pour aider ceux qui en ont le plus besoin dans leurs démarches et les soulager – un peu – financièrement, l'ensemble du Conseil général invite chacun de ses membres qui en a la possibilité à renoncer, sur base volontaire, à tout ou partie de ses jetons de présence pour l'année 2019. Les conseillers généraux et commissaires qui le veulent s'annonceront à l'administration communale dans les plus brefs délais. Leurs noms ne seront pas publiés mais seront bien entendu connus de l'administration. La somme ainsi récoltée sera communiquée lors d'une prochaine séance du Conseil général. La Commune affectera cette somme à un fonds d'entraide à créer ou existant et traitera les cas selon ses propres critères.

Il y a parmi nous des personnes pour lesquelles ces jetons représentent un appoint financier bienvenu, ou encore des personnes directement touchées par les intempéries ou dont des proches le sont, raison pour laquelle la démarche doit se faire sur base volontaire et anonyme. C'est la raison pour laquelle, notamment, nous n'avons pas souhaité présenter un postulat ou une motion qui s'avérerait être contraignante pour l'ensemble du Conseil général. Nous espérons ainsi que le Conseil général marquera concrètement et généreusement sa solidarité avec les plus touchés ».

M. Cédric Cuanillon (CC) rappelle brièvement que la Chaîne du Bonheur interviendra pour l'aide aux sinistrés et que le Conseil communal prendra note de cette interpellation. Il ajoute qu'il s'agira pour le Conseil communal de discuter de la manière la plus adéquate pour traiter le suivi de cette interpellation.

M. André Soguel (PLR) précise que l'apéritif prévu pour ce soir a été donné à la Fondation Borel, institution qui a elle-même préparé des repas tout le week-end pour les personnes engagées ce week-end et qui n'a, à ce jour, encore pas d'électricité.

Le président remercie les membres du Conseil général et du Conseil communal de la très bonne tenue des débats, ainsi que le public présent.

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi 26 août 2019 à 19h30 à la salle du Conseil général de La Rebatte à Chézard-Saint-Martin.

La séance est levée à 20h04.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le président

Le secrétaire

V. Martinez

R. Geiser